

**AB IMMO**

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : Artaix (71110), 2927, route de Melay  
911 800 985 RCS Mâcon  
(la « Société »)

---

**ACTE CONSTATANT LA DECISION UNANIME**  
**DES ASSOCIES DU 27 MAI 2026**

**LES SOUSSIGNES :**

- Anthony BACHELET, titulaire de ..... 99 parts sociales
- Catherine CHARRET, titulaire de ..... 1 part sociale

Détenant ensemble 100 parts sociales, soit la totalité des parts de la société civile immobilière AB IMMO désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile immobilière AB IMMO, et conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 15 des statuts,

Ont pris à l'unanimité la décision suivante relative à l'agrément de Madame Christine BRANDIN.

**DÉCISION UNIQUE**

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de cession par Catherine CHARRET de UNE (1) part sociale de la Société, portant le numéro 100, au profit de Christine BRANDIN, née le 19 avril 1987 à Roanne (42300), demeurant à Artaix (71110), 2927, route de Melay, décident à l'unanimité d'autoriser ledit projet de cession et d'agréer Christine BRANDIN en qualité de nouvelle associée de la Société conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, et renoncent sans réserve à la procédure d'agrément prévue par les dispositions de l'article 11 des statuts.

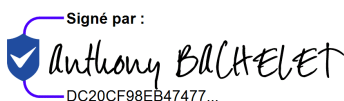
---

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

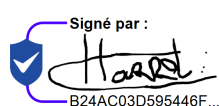
Le présent acte a été signé par la mise en œuvre d'un processus de signature électronique permettant de procéder à la manifestation du consentement des signataires par l'apposition de leur signature électronique sur un document matérialisé.

Les signataires déclarent accepter que le présent acte soit signé par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign et reconnaissent que l'utilisation de ce processus de signature électronique constitue un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre le signataire, la signature électronique et l'acte auquel elle s'attache en application de l'article 1367 du Code Civil et du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

**Anthony BACHELET**

Signé par :  
  
DC20CF98EB47477...

**Catherine CHARRET**

Signé par :  
  
B24AC03D595446F...